

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

PRESENTS : Olivier RACAULT, Nathalie PERRET, Jean-Michel VRILLON, Yvette MERCIER, Elisabeth AUGÉ, Philippe BAN, Jean-Claude COUTANT, Valérie LAUMONIER, Maryse MARCHAIS, Jean-Yves MARTINEAU, Sophie MEZERETTE, Lionel MORIN, Jean-Michel VALADE, Nathalie VIGNEAU, Brigitte VOLET

Monsieur Lionel MORIN a été élu secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA RANCHÉE : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe du lotissement de la Ranchée.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	136 948.66	136 948.66
Section d'investissement	264 518.14	264 518.14

BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal de la commune.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	825 078.66	1 490 378.40
Section d'investissement	505 125.27	515 918.01

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif présente :

⇒ Un excédent cumulé de fonctionnement de 665 299,74 €

⇒ Un excédent cumulé d'investissement de 10 792,74 €

Décide d'affecter les résultats comme suit :

☞ Le solde disponible est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 665 299,74 €

Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) : 10 792,74 €

SUBVENTIONS 2025

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

ATTRIBUE les subventions suivantes pour l'exercice 2025 :

CAMPUS DES METIERS et de l'ARTISANAT 37 (1 élève)	80,00 €
MFR du Perche (1 élève)	80,00 €
MFR de Sorigny (2 élèves)	160,00 €
LEAP BOISSAY (3 élèves)	240,00 €
LA BANDA (Saint-Georges-sur-Cher)	200,00 €
CAM FOOT (tournoi international)	400,00 €
CAM Vallée du Cher (athlétisme)	100,00 €
TOTAL	1 260,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2025

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour l'année 2025.

Par conséquent, les taux sont respectivement à :

- 43,87 % pour la taxe foncière (bâti)
- 62,13 % pour la taxe foncière (non bâti)
- 14,64 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires)

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2025

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

ADOpte le budget principal suivant de l'exercice 2025 pour la commune :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 449 799.74	1 449 799.74
Section d'investissement	676 500.15	676 500.15
Total budget	2 126 299.89	2 126 299.89

JURÉS D'ASSISES

Les trois personnes suivantes ont été tirées au sort pour éventuellement figurer sur la liste des jurés d'assises pour l'année 2026 :

- BÉNARD Vincent
- VONET Virginie
- LEGRAND Grégory

VÉLOROUTE

Monsieur le Maire présente au conseil, le plan du projet de la Véloroute dont les travaux seront réalisés très prochainement au Bout du Pont.

COMITÉ DES FÊTES

La fête au village organisée par le Comité des Fêtes aura finalement lieu le samedi 24 mai.

DIMANCHE EN FAMILLE

Le spectacle « Dimanche en Famille » aura lieu à la salle de la Maison du Temps Libre le dimanche 27 avril en partenariat avec la Communauté de Communes Val de Cher Controis et l'APE.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Un terrain de pétanque sera réalisé dans le parc communal avec le Comité des Fêtes et les agents techniques.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal n'a pas désiré exercer son droit de préemption sur la vente suivante :

- M. Nicolas WEISSER (terrain situé à La Croix Bourtault) à Mme Micheline GROSSE

Pour extrait conforme,
Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Faverolles, Loir-et-Cher. The stamp contains the text "MAIRIE DE FAVEROLLES" and "LOIR-ET-CHER". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "O. RACAULT".

Olivier RACAULT